

ORDRE DU JOUR
de la séance du Conseil Municipal
du 28 septembre 2026 à 19h30 à l'Hôtel de Ville

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 29 juin 2026
2. Rapport annuel du délégataire pour le service public de restauration scolaire et de la petite enfance
3. Rétrocession par la SAHLM BATIGERE HABITAT à la commune de Lognes de l'allée Paul Claudel pour partie
4. Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée AD 272 située place Marcel Pagnol
5. Cession par la commune de Lognes à la SAHLM BATIGERE HABITAT de la parcelle cadastrée AD 272 située place Marcel Pagnol
6. Avis de la commune de Lognes sur la cession par la SAHLM Trois Moulins Habitat des 7 logements sis 24 bis boulevard Camille Saint Saëns
7. Fixation des montants des frais de scolarité applicables aux autres communes pour l'année scolaire 2025/2026
8. Convention entre les communes de Lognes et de Bussy-Saint-Georges relative à la prise en charge des frais de scolarité des élèves inscrits en section internationale chinois-mandarin à l'école élémentaire Louis Braille
9. Subvention aux coopératives scolaires de septembre à décembre 2026
10. Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des services (DGA)
11. Exercice du droit à la formation des membres du Conseil municipal
12. Modification des conditions d'attribution des logements communaux par Nécessité Absolue de Service (NAS), par Convention d'Occupation Précaire avec Astreinte (COP/A) et par convention d'occupation précaire sans astreinte (COP)
13. Contribution annuelle au Fonds de Solidarité Logement (F.S.L)
14. Subvention 2026 - Association Empreintes
15. Subvention association Relais Jeunes - 2026
16. Communication du Maire (Décisions du Maire prises en vertu de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)